

CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

9, 10 et 17 septembre 2021 - Feurs

Promouvoir la santé mentale c'est partir du principe que nous avons tous et toutes une santé mentale à préserver, individuellement et collectivement. La santé mentale ne se résume pas à une absence de troubles psychiques mais prend également en considération le sentiment de bien-être/mal-être. Tous les acteurs ont un rôle à jouer dans la promotion de la santé mentale et la lutte contre la stigmatisation: cette formation est faite pour vous !

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- S'approprier les concepts utilisés dans le champ de la promotion en santé mentale.
- Comprendre la place et les effets des représentations en santé mentale.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé mentale et ses facteurs de protection.
- Identifier la place de la promotion de la santé mentale dans sa posture professionnelle.
- Mieux appréhender les mécanismes de la stigmatisation dans le champ de la santé mentale.
- Comprendre les liens entre stigmatisation et troubles psychiques.
- Faire le lien entre santé mentale et inégalités sociales de santé.
- Être en capacité d'imaginer et de concevoir un projet de promotion de la santé mentale.
- Connaître différents outils permettant de promouvoir la santé mentale.

PUBLICS et PRÉREQUIS

Professionnels et bénévoles des champs sanitaire, médico-social, social, éducatif; élus ou responsables de politiques publiques, ...

Il n'y a pas de prérequis spécifiques pour accéder à cette formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

Formation en présentiel (distanciel possible selon la situation sanitaire)

LIEU

Espace Maurice Desplaces
Domaine du Palais, route de Civens
42110 Feurs

Accessibilité :

En voiture, possibilité de se garer à proximité
À pied, à 20 min de la gare SNCF

FORMATEURS

Hayette BOUHA, déléguée territoriale,
Nelly MOREL & Clémentine BERTHELOT, chargées de projets

DURÉE & HORAIRES

3 jours, soit 21h au total
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.

Date de publication de ce programme : 28/06/2021

1/2



CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTE MENTALE

9, 10 et 17 septembre 2021 - Feurs

Contenu de la formation :

- Les concepts en promotion de la santé mentale
- Les déterminants de la santé mentale
- Les mécanismes de la stigmatisation
- Des projets de promotion de la santé mentale
- Les outils de lutte contre la stigmatisation
- La place de la promotion de la santé mentale dans la posture professionnelle
- Des ressources et outils permettant de promouvoir la santé mentale

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présence
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation
- Délivrance d'une attestation de présence

Ressources pédagogiques :

- Accueil dans une salle dédiée à la formation
- Utilisation du vidéoprojecteur pour les apprentissages
- Travail autour des idées reçues
- Utilisation d'outils pédagogiques
- Supports de formation fournis aux participants via un dossier en ligne (extranet).

Renseignements pédagogiques

Clémentine BERTHELOT chargée de projet PRISM

IREPS ARA Loire

Tél. 04 77 32 30 37

clementine.berthelot@ireps-ara.org

Date de publication de ce programme : 28/06/2021 2/2



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation :

CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTE MENTALE

9, 10 et 17 septembre 2021 - Feurs

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél : Email :

STATUT / ORGANISME - EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél : Email :

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) du secteur public
- Salarié(e) du secteur privé
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 21 juillet 2021 à
IREPS ARA délégation Loire
26 avenue de Verdun
42000 Saint-Etienne
Tél. 04 77 32 33 20
beatrice.chazalon@ireps-ara.org

Nombre de participants limité à 15 personnes. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction des prérequis mentionnés. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur. Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail avant le début de la formation.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)